

AVENANT SIMPLIFIE N°01/2007

A la convention n° 083 en date du 18 DEC. 2007

Pour le projet de rénovation urbaine de 57751/Metz-Woippy ZUS/quartier prioritaire/ Boileau, Pré Génie, Saint –Eloy 57751 Woippy /article 6 /GPV/ORU /quartier du Roi

Vu la convention n°083 pour la rénovation urbaine de 57751/ Metz /Woippy
Quartiers prioritaires : Boileau, Pré Génie, Saint Eloy. Woippy/ article 6 /GPV/ORU / quartier du Roi, signée le 20 décembre 2005
Vu le titre IV article 7.2 du règlement général de l'ANRU en vigueur à ce jour
Vu la demande de la ville de Woippy en date du 8 juin 2007

Par la présente, la convention n° 083 pour la rénovation urbaine de 57751 Metz /Woippy quartiers prioritaires : Boileau, Pré Génie, 57751 Woippy/ article 6/ GPV/ORU quartier du Roi, signée le 22 février 2005, est modifiée comme suit:

I. Objet de l'avenant simplifié

- ❖ Détail de la reconstitution de l'offre de logements
- ❖ Nouvelle répartition de la participation du conseil régional (montant inchangé)
- ❖ Réajustement du montant de certaines opérations sous maîtrise d'ouvrage communale sans changement de la participation de l'ANRU

Le montant de la dépense éligible s'établit désormais à 81 076 932€, la participation de la ville à 12 197 291€, du conseil régional à 999 273€, les participations des autres financeurs restent sans changement..

II. Création de logements sociaux

La construction de 14 pavillons (PLUS CD) prévue par logiest est liée à l'aménagement du secteur de la plaine Charcot. Compte tenu du retard pris dans l'élaboration du projet d'aménagement du secteur Charcot, l'opération (ID TOP 083 4105090 02 0001 003) construction de 14 pavillons (PLUS CD) est modifiée comme suit :

Type d'opérations	Base de financement	Taux de participation de l'ANRU	Montant de la subvention ANRU	Maître d'ouvrage
Au lieu de :				
Construction de 14 pavillons (PLUS CD)	1 788 234€	17%	304 00€	Logiest
TOTAL	1 788 234€		304 000	
Lire :				
Construction de 7 pavillons (PLUS CD)	894 117€	17%	152 000€	Logiest 2° semestre 2007
Construction de 7 pavillons (PLUS CD)	894 117€	17%	152 000€	Logiest 2° semestre 2008
TOTAL	1 788 234€		304 000	

Afin de comptabiliser dans la reconstitution de l'offre de logements, les 16 logements (PLUS) qui vont être réalisées rue de la gare à Woippy ,les modifications suivantes sont apportées :

Type d'opérations	Base de financement	Taux de participation de l'ANRU	Montant de la subvention ANRU	Maître d'ouvrage
Au lieu de :				
Construction de 60 logements (PLUS) ZAC des coteaux	7 594 209€	5%	379 710€	A déterminer
TOTAL	7 594 209€	5%	379 710€	
Lire :				
Construction de 44 logements (PLUS) ZAC des coteaux	5 569 087€	5%	278 454	A déterminer
Construction de 6 logements (PLUS) rue de la Gare à Woippy	759 420€	5%	37 971€	Est Habitat Construction
Construction de 10 logements rue de la gare à Woippy (PLUS)	1 265 702€	5%	63 285€	Logiest
TOTAL	7 594 209€	5%	379 710€	

III. Aménagements

Type d'opérations	Base de financement	Taux de participation de l'ANRU	Montant de la subvention ANRU	Conseil Régional	Commune	Maître d'ouvrage
Au lieu de :						
Zone de loisirs nautiques	1 382 000€	60%	829 200€	276 400€	276 400€	commune
Lire :						
Zone de loisirs nautiques	1 382 000€	60%	829 200€	0€	552 800€	commune

IV. Equipements et locaux associatifs

Type d'opérations	Base de financement	Taux de participation de l'ANRU	Montant de la subvention ANRU	Conseil Régional	Commune	Maître d'ouvrage
Au lieu de :						
Rénovation Halle du Chapitre et école de la deuxième chance	780 000€	80%	624 000€		156 000€	Commune
Lire :						
Rénovation Halle du Chapitre et école de la deuxième chance	1 140 000€	55%	624 000€	288 000€	228 000€	Commune
Au lieu de :						
Jardins et mini-ferme pédagogique	2 100 000€	40%	840 000€	452 340€	807 660€	Commune
Lire :						
Jardins et mini-ferme pédagogique	2 100 000€	40%	840 000€	440 000€	820 000€	Commune
Au lieu de :						
Construction du centre interculturel 1°phase	573 513€	80%	458 810€		114 703€	Commune
Lire :						
Construction du centre interculturel 1°phase	521 375€	80%	417 100€		104 275€	Commune
Au lieu de :						
Construction du centre interculturel 2°phase	1 992 102€	80%	1 593 682€		398 420€	Commune
Lire :						
Construction du centre interculturel 2°phase	2 044 240€	80%	1 635 392€		408 848€	Commune

IV. Equipements et locaux associatifs

Type d'opérations	Base de financement	Taux de participation de l'ANRU	Montant de la subvention ANRU	Conseil Régional	Commune	Maître d'ouvrage
Au lieu de :						
Restructuration du groupe scolaire Verlaine 2° tranche	2 964 318€	80 %	2 371 454€		592 864€	Commune
Lire :						
Restructuration du groupe scolaire Verlaine 2° tranche	2 614 318€	80 %	2 091 454.€		522 864€	Commune
Au lieu de :						
Mise en place de l'étude et réalisation de la vidéosurveillance	459 000€	80%	367 200€		91 800€	Commune
Lire :						
Mise en place de l'étude et réalisation de la vidéosurveillance	809 000€	80%	647 200€		161 800€	Commune

PJ : Nouvelle maquette financière

Le Président de LogiEst

Gérard HUGUIER



**Le Président Directeur Général
Est Habitat Construction**



Le Maire de la ville de Woippy



**Le Préfet de la Région Lorraine
Préfet de la Moselle
Délégué Territorial de l'ANRU**

Bernard NIQUET